



Actualités

Sur les journées ABES 2007.....	1
L'ABES en chantier	1

Le point sur

Evaluation des journées ABES.....	6
Un nouveau dépliant pour le Sudoc.....	6

En bref

La réunion des responsables des centres régionaux du Sudoc-PS.....	6
Bilan de la nouvelle procédure d'envoi des bordereaux	8
Retour sur les journées ABES	9
Les chiffres de la base	9
Bonnes vacances.....	9

Actualités

Sur les journées ABES 2007



Les 6^{ème} journées ABES sont terminées. Elles ont rassemblé presque 400 personnes du monde des bibliothèques de l'enseignement supérieur, spécialistes du traitement en réseaux de l'information scientifique et technique, experts en documentation électronique. Chacun a pris à cœur de faire de ces journées un moment riche en réflexions et en débats. Une écoute

réciproque de grande qualité et une bonne dose de convivialité ont présidé en séances plénières et dans l'ensemble des ateliers. L'ensemble des [présentations et les restitutions d'ateliers](#) sont consultables sur le WEB

L'ABES adresse à nouveau ses remerciements aux invités venus d'Allemagne : [Elmar Mittler](#) et de Suisse : [Marylène Micheloud \(Réro\)](#) dont on peut retrouver les présentations sur le site

L'ABES en chantier

Après la conférence inaugurale, Raymond Bérard, directeur de l'ABES a fait le point de différentes questions.

Le point sur la réorganisation interne de l'ABES

Le rapport final de l'audit organisationnel confié à la société Tosca consultants a été présenté le 6 juin au conseil d'administration de l'ABES.

* **Le constat** issu des enquêtes et des rencontres avec les partenaires de l'ABES:

L'ABES est un bon gestionnaire du Sudoc mais elle doit être plus à l'écoute des établissements.

Elle doit développer de nouvelles expertises, améliorer les outils existants et parfaire sa gestion de projet.

Motivés et reconnus pour leurs expertises, les agents perdent une partie de leur énergie à traiter les conséquences d'une organisation imparfaite

Trois risques ont été identifiés:

- Installer l'ABES dans la seule gestion d'un Sudoc peu évolutif. Etre coupé des projets des établissements
- Perdre la maîtrise d'un ensemble d'applicatifs de plus en plus lourd
- Démotiver les agents, les user, casser la dynamique du Sudoc

* **Le diagnostic**

Insuffisante visibilité sur les projets. Manque de cadrage préalable des projets.

Les priorités d'intervention sont tributaires de la formalisation d'une politique de service actuellement lacunaire.

Une organisation à trous, difficile à appréhender, difficile à améliorer, à la fois cristallisée et mouvante... générant d'importants besoins de coordination.

Pas d'approche globale de l'informatisation de l'Agence.

Une gestion de projet négligeant parfois les charges de la maîtrise d'ouvrage.

Une insuffisante intervention des bibliothécaires dans le pilotage des projets de l'Agence, probable conséquence de la structure des effectifs.

* **Les orientations retenues**

Peu de gains sont attendus à court terme. Des gains importants à moyen terme sont envisageable grâce à la définition d'une politique de service et d'une politique informatique.

Eviter d'engager de nouveaux projets mais suspendre éventuellement des traitements lourds (comme le dédoublement) qui dégageront du temps de travail des bibliothécaires.

Orientation n°1 : la réflexion s'inscrit dans un cadre d'effectif et de structure d'effectif quasi constant.

Orientation n°2 : la définition d'une politique de service et d'une politique d'informatisation interne doit viser en priorité la réduction de la charge de travail pesant sur les activités de services au réseau.

Orientation n°3 : l'ABES doit se repositionner comme une tête de réseau, trouver de nouvelles modalités d'association des établissements à la définition de ses orientations et tenir compte de ces évolutions dans la redéfinition de son offre de services.

Orientation n°4 : l'ABES doit conduire des travaux de veille, dans des domaines en rapport étroit avec son activité et en valoriser les résultats par des publications et des formations (sans empiéter sur les actions des URFIST).

Orientation n°5 : Formaliser le rôle des services en les recentrant sur leurs métiers de base et en évitant de multiplier les différents métiers au sein des services car cela génère d'importants besoins de coordination.

Préciser les tutelles fonctionnelles que les services exerceront les uns sur les autres afin de limiter les niveaux hiérarchiques.

Orientation n°6 : Etendre les missions du service informatique de l'ABES afin que celui-ci exerce une responsabilité plus globale, du type direction des systèmes d'information.

Orientation n°7 : formaliser la structure d'exploitation des applicatifs de production en inscrivant précisément chacun des métiers de l'exploitation dans les activités des services. Lier tests, formation et expertise fonctionnelle.

Orientation n°8 : en ce qui concerne les nouveaux projets, renforcer la maîtrise d'ouvrage en y affectant davantage de conservateurs afin de constituer des binômes conservateurs/informaticiens pour la définition puis le pilotage du projet.

Rapprocher pour cela les activités de définition de projet et les activités de déploiement.

*** Les enjeux de la nouvelle organisation**

- Traiter les problèmes évoqués
- Maintenir le haut niveau de satisfaction des utilisateurs du Sudoc grâce à une maîtrise de la qualité des données, des services et des produits,
- Renforcer la satisfaction des utilisateurs des autres applicatifs opérationnels (recadrage des projets après prise en compte des besoins des établissements et des priorités de service, meilleure maîtrise interne de ces applicatifs...) ou en cours d'étude (renforcement des méthodes d'étude et de gestion de projet),
- Devenir un prestataire capable de conseiller utilement les établissements, de leur proposer des solutions... et cela dans le respect de leur autonomie.

*** La solution cible**

Un rappel : la redéfinition des missions des services est plus importante que celle de l'organigramme

Organisation proposée sous forme de pôles d'activité

Organisation proposée sous forme d'organigramme

La nouvelle organisation doit faciliter l'installation de véritables managers	<ul style="list-style-type: none"> • terrain large mais homogène correspondant à un métier • 4 départements et une cellule communication
Des solutions pratiques pour formaliser la coordination et pour faciliter la circulation verticale de l'information	2 niveaux hiérarchiques complétés par des responsables de la coordination d'une équipe ou d'un applicatif

***Les nouveautés**

Un directeur adjoint. Un département de la maîtrise d'ouvrage (DEP)
Un directeur adjoint. Un département de la maîtrise d'ouvrage (DEP) Des chefs de département chargés de piloter et encadrer. Des responsables de pôle chargés de coordonner une équipe Des responsables d'application chargés du suivi et de l'expertise, côté bibliothéconomique et côté informatique
Un directeur adjoint. Un département de la maîtrise d'ouvrage (DEP)
Un principe d'affectation des agents : pas plus de 80% de leur temps de travail sur un projet, l'agent devant consacrer au moins 20% de son temps, soit 1 journée par semaine, aux tâches qui lui incombent au sein de son service d'appartenance)
Des mécanismes de coordination : Des réunions internes de département Des réunions du comité de direction mensuelles Des réunions interdépartementales trimestrielles Des réunions périodiques de revue d'application (ou de projet)

Coups de théâtre

Il était prévu de mettre immédiatement en œuvre la nouvelle organisation recommandée par l'audit.

Les décisions prises par le Ministère sur le devenir du CINES ont bouleversé ce planning.

La création de la société civile « Grand équipement national pour le calcul intensif » (GENCI), chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage des grands

calculateurs publics, a été décidée lors du Comité interministériel pour la société de l'information (CISI) du 11 juillet 2006

En modifiant le rôle du Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) dans le champ du calcul intensif, la création du GENCI a conduit le Ministère à s'interroger sur l'évolution de cet établissement et plus largement sur l'organisation des différents acteurs publics intervenant dans le champ de l'information scientifique et technique (IST) qui constitue le second domaine d'activité du CINES.

C'est dans ce contexte que le Ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche a mandaté l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et l'Inspection générale des finances (IGF) pour mener une réflexion sur les missions et l'organisation du CINES dans une perspective de simplification et de rationalisation de l'offre publique en IST.

Ce rapport conclut à la nécessité de recentrer l'activité du CINES sur sa mission initiale : le calcul intensif et préconise le rapprochement de la partie IST du CINES avec l'ABES, afin de préserver les activités liées à l'enseignement comme à la recherche que le CINES assure au bénéfice des universités.

Le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche a décidé de suivre les recommandations de ce rapport.

Les activités suivantes sont concernées par le rapprochement :

- l'exploitation des serveurs informatiques du Sudoc
- l'hébergement de serveurs documentaires et pédagogiques intéressant l'enseignement supérieur et la recherche (notamment Persée, Liber Floridus, ISSN International, Canal U)
- l'archivage pérenne des documents électroniques intéressant l'enseignement supérieur et la recherche (thèses, archives ouvertes du CCSD, revues numérisées, produites ou acquises)

Cette intégration suppose que soient réglées un certain nombre de questions d'organisation, de moyens, de locaux et de personnel. C'est pourquoi il a été décidé d'élargir l'audit en cours sur la réorganisation de l'ABES à l'intégration des missions IST du CINES.

Au vu des résultats de cet audit, le Ministère élaborera un schéma général de reprise par l'ABES des activités IST du CINES, qui fera l'objet d'un plan de mise en œuvre détaillé.

La décision du Ministère de mettre en œuvre le rapprochement entre l'ABES et le CINES et d'élargir l'audit en cours à l'intégration des missions IST du CINES dans l'ABES a bouleversé le planning de réorganisation de l'ABES.

Afin de ne pas avoir à modifier la nouvelle organisation quelques mois après sa mise en œuvre et de faire une place aux agents du CINES transférés à l'ABES, il a été décidé de surseoir à sa mise en œuvre jusqu'aux conclusions de cet audit élargi.

Où en est-on aujourd'hui ?

Le cahier des charges de l'audit élargi a été validé par la DGES (SDBIS et DGRI). Les résultats en sont attendus à l'automne. Une fois le schéma de reprise décidé par le Ministère au vu des conclusions de l'audit, l'ABES et le CINES disposeront de trois mois pour établir le plan de mise en œuvre.

Vos critiques et les réponses de l'ABES

Lors de l'enquête Tosca, vous avez témoigné d'une grande satisfaction pour l'ABES :

Voir l'[évaluation de la satisfaction et des attentes des bibliothèques](#)

Par contre le bilan est mitigé pour certains produits et services : Portail, APE, Webstats , les listes de diffusion, Pebnet, Supeb, WinIBW. Vous estimez en outre que l'ABES doit soigner ses échanges avec les directeurs et ne pas court-circuiter les clubs d'utilisateurs lorsqu'elle travaille avec les fournisseurs.

Voir le [tableau des taux de satisfaction associé à chaque question](#)

Nous vous devons des réponses sur ces points d'insatisfaction :

***Le portail**

La logique de portail généraliste (tous types de ressources, toute discipline, tout public universitaire avancé) semble un objectif de départ trop ambitieux.

Coincé entre les ambitions analogues de grands acteurs privés (Google, Elsevier, Ebsco...) et les offres plus ciblées des établissements, le portail Sudoc ne parvient pas à trouver sa place dans le paysage documentaire universitaire.

L'ABES envisage de se concentrer sur des sous-portails de ressources ciblées sur lesquelles travaille déjà l'ABES (thèses, manuscrits, fonds numérisés) et d'abandonner l'interface généraliste web actuelle tout en conservant l'infrastructure technique (bases, métamoteur...)

Un groupe de travail sera constitué à la rentrée avec les établissements pour décider des orientations de ce nouveau portail.

*** APE**

L'insatisfaction des utilisateurs laisse présager sa faible adéquation avec les besoins. S'y ajoutent la concurrence d'un outil commercial d'accès aux périodiques et le manque de certains bouquets dans la base d'appui (BIMPE) sur laquelle repose l'APE qui ont nui à sa bonne réception.

Sur les liens à établir entre APE et le catalogue Sudoc : si l'insuffisance des pré-notices ne permet pas un catalogage automatisé, l'insuffisance des attributions d'ISSN électroniques ne permet pas non plus d'envisager l'exemplarisation automatisée dans le catalogue Sudoc.

Ces éléments conduisent à envisager une disparition progressive d'APE et à imaginer de nouvelles solutions pour le signalement des périodiques électroniques.

*** Webstat**

L'interface est en cours d'amélioration. Elle amorce la refonte totale de webstat. L'objectif : définition de nouveaux indicateurs, mise en adéquation avec l'ESGBU, possibilité de tri et reformatage des données par les établissements.

Là aussi, un groupe de travail sera chargé de définir le cahier des charges de nouveau Webstat. Il associera les établissements au niveau managérial.

*** Pebnet, Supeb**

Un travail est mené avec l'AURA sur la simplification de la tarification du PEB. OCLC PICA nous annonce par ailleurs la nouvelle application VDX qui devrait remplacer avantageusement Supeb (nous venons d'avoir la démonstration)

*** WinIBW**

Sur l'ergonomie perfectible de WinIBW, nous sommes tributaires de notre fournisseur PICA.

Un atelier des journées ABES est consacré à ce sujet : nul doute qu'il en sortira des enseignements que PICA aura à cœur de mettre en œuvre.

*** Listes de diffusion**

Le réseau a souligné leur utilisation à mauvais escient et la difficulté d'utilisation des archives.

Nous travaillons sur les archives . Pour leur usage, la balle est dans le camp des établissements auxquels nous rappelons régulièrement les consignes...

* Relations avec les clubs d'utilisateurs

L'ABES s'est engagée à ne pas dialoguer directement avec les fournisseurs de SIGB sans en informer les clubs d'utilisateurs.

L'AURA réfléchit à des modes de fédération du dialogue entre clubs d'utilisateurs et l'ABES

*Echanges avec les directeurs

Les journées ABES nouvelle formule ont été conçues avec le souci de rendre ce rendez-vous annuel plus attractif pour les directeurs avec des contenus plus politiques et un accent moindre sur la technique.

L'ABES va amplifier ses efforts pour décliner sa communication vers les directeurs et les présidents d'universités.

*L'AURA

Enfin, de nouveaux modes de collaboration ont été établis avec l'AURA avec laquelle l'ABES travaille sur plusieurs dossiers : PEB, périmètre des établissements déployés, typologie des documents, étude juridique sur la propriété des notices du Sudoc.

● Evaluation des journées ABES

Bien entendu l'avis de tous les participants à ces rencontres intéresse les services de l'ABES

Un [bordereau d'évaluation](#) est mis en ligne sur le site Web de l'ABES. Il est court, prenez quelques instants pour le remplir !! Vos réponses seront très utiles pour la préparation de l'opus 2008.

● Un nouveau dépliant pour le Sudoc

Les participants aux journées ABES en ont eu la primeur : un nouveau guide pratique d'utilisation du catalogue Sudoc vient d'être édité par l'ABES.

Il peut être diffusé largement dans les établissements.

L'ABES en enverra gracieusement 200 exemplaires à ceux qui en feront la demande à l'adresse suivante com@abes.fr.

A la rentrée des dispositions pratiques seront communiquées pour les exemplaires supplémentaires.

[Voir les quatre pages du dépliant](#)

Le point sur

● La réunion des responsables des centres régionaux du Sudoc-PS

La réunion des responsables des centres régionaux du Sudoc-PS a eu lieu le mardi 29 mai 2007 à l'ABES.

Françoise Labrosse responsable du CR du SICOD de Bordeaux a fait une présentation remarquable sur les plans de conservation partagée des périodiques.

A l'issue de la réunion, elle a bien voulu répondre à quelques questions.

- *Quelles sont, selon vous, les régions qui attachent le plus d'importance aux Plans de conservation partagée des périodiques?*

Je distinguerais deux cas de figure : les régions qui ont un Plan et celles qui sont en train d'en démarrer un. Pour les premières on peut considérer que ce sont les plans qui fonctionnent le mieux et qui sont ceux d'Aquitaine, Bretagne, Franche-Comté et pour l'Ile-de-France le Plan de conservation des périodiques médicaux (BIUM-CTLES). Parmi le pull des plans en démarrage, tous (sauf Pas-de-Calais ou il est trop tôt pour pouvoir se prononcer) sont très motivés par la mise en place de ce service.

- *Quel est la place des CR dans ces projets?*

Ils sont généralement peu impliqués dans les Plans (exception faite d'Aquitaine et de Médecine et biologie humaine pour l'Ile-de-France), voire dans certains cas absents. Ce sont en fait les structures régionales du livre qui pilotent les Plans de conservation. Le manque d'implication des CR est directement lié au manque de reconnaissance et donc de moyens humains qui sont octroyés aux CR du Sudoc-PS et plus généralement au déficit de volonté politique pour les missions qui sont les leurs (ce dont les responsables de CR se plaignent). Par exemple, pour les neuf plans existants, seuls deux CR (Aquitaine et Poitou-Charentes) signalent les plans dans le Sudoc.

- *Pensez-vous que le Sudoc-PS ait une visibilité suffisante pour les utilisateurs?*

Tous les responsables de CR sont unanimes pour répondre que non.

Nous avons une certaine visibilité à l'époque du CCN que nous avons perdu avec l'arrivée du Sudoc. Les 2/3 de notre travail d'alimentation du Sudoc concerne les bibliothèques dites "non-déployées" (qui ne signalent que leurs publications en série et via notre intermédiaire). Ces bibliothèques offrent un "paysage" très différent de celui du milieu de l'enseignement supérieur puisqu'il concerne, outre quelques petites structures documentaires de notre ministère, des structures d'autres ministères, ainsi que des bibliothèques de tutelles régionales, départementales ou municipales (BM, Archives, etc). Cet ensemble de structures d'une région qui ne sont pas de l'enseignement supérieur sont "noyées" dans la masse « enseignement supérieur » ce qui fait que l'entité régionale (toutes tutelles comprises) n'a plus aucune visibilité.

*Françoise Labrosse à l'ABES
Lors de la réunion des CR*



- *La réunion 2007 a-t-elle permis d'avancer sur certaines de vos questions?*

Oui, tout à fait, puisque nous avons obtenu deux avancées significatives. Premièrement, l'ABES s'est engagée, sous réserve que nous lui communiquions le code et l'intitulé en clair que nous souhaitons, à ce que, dans la notice d'exemplaire, apparaisse que tel titre est, pour telle bibliothèque, au plan de conservation de sa région.

Deuxièmement, l'ABES c'est également engagée à fournir, sur demande, des extractions des notices relevant d'un Plan de conservation.

Dans un 2ème temps, il pourrait être intéressant de pouvoir tous disposer d'un outil et d'un lieu de signalement unique pour toute la France des Plans de conservation ainsi que des fonds de périodiques d'une région.

La visibilité en serait grandement améliorée ainsi que l'aide aux régions pour développer des plans de conservation et de signalement des publications en série.

● Bilan de la nouvelle procédure d'envoi des bordereaux

La journée CR du 29 mai 2007 a été l'occasion de rappeler quelques points de la procédure mise en place en août-septembre 2006, à savoir la procédure d'envoi des bordereaux de demandes de numérotation et de correction ISSN.

Cette nouvelle procédure a permis une rationalisation des envois et un gain de temps significatif pour les équipes de l'ABES, qui centralisent chaque mois entre 600 et 900 demandes en provenance des centres régionaux du Sudoc-PS.

La nouveauté est que parallèlement aux dossiers papier, les responsables de CR envoient désormais un tableur par courrier électronique à l'ABES récapitulant l'ensemble des demandes.

Les dossiers sont classés dans le même ordre que le tableur.

La réunion du 29 mai a permis de proposer quelques aménagements à ce dispositif :

- Il faudra désormais imprimer le tableur et le joindre à l'envoi des dossiers pour faciliter le travail de vérification effectué par l'ABES.
- Il est demandé également de séparer les demandes de numérotation des demandes de correction dans l'envoi papier, et de mettre le tableur en conformité avec ce nouveau classement : tri du fichier par type de demande, puis par pays, puis par titre. Pour éviter la dispersion des dossiers, il faut bien faire figurer les demandes liées dans un même envoi.
- La présentation des fichiers et des dossiers papier doit être aussi simple que possible, et le classement adopté dans le tableur doit être exactement conforme à l'ordre des dossiers dans l'envoi papier.
- Il est enfin rappelé que les CR ont la responsabilité des demandes qu'ils envoient et qu'ils doivent donc bien faire attention à l'exactitude des informations rentrées dans le tableur : l'ABES effectue en effet une vérification très sommaire de leur conformité avec les dossiers papier, mais pas (ou peu) de corrections.

En bref

Retour sur les journées ABES

Parmi les bonheurs de la nouvelle formule des journées ABES notons le cocktail du mercredi soir particulièrement réussi semble-t-il !



Les chiffres de la base

ETAT DE LA BASE		
Notices biblio. localisées	Notices d'autorité	localisations
Janvier 7 587 193	1 604 149	22 434 524
Février 7 623 691	1 619 058	22 630 498
Mars 7 660 800	1 634 694	22 806 452
Avril 7 705 264	1 651 889	23 006 846
Mai 7 736 152	1 665 168	23 143 977
Juin 7 788 341	1 681 578	23 330 746

Bonnes vacances

Le BIM ne paraîtra pas en juillet et en août. Il sera de nouveau dans les kiosques en septembre !

Rappel : du 16 juillet au 24 août 2007, l'ABES adopte les horaires d'été.

Le secrétariat, l'assistance à l'utilisation du catalogue et l'assistance informatique seront ouverts de 9h -12h30 et de 13h30-17.

Le service des produits dérivés sera exceptionnellement fermé aux mois de juillet et d'août.

Bonnes vacances à tous